

Zeitschrift: Revue suisse de photographie
Herausgeber: Société des photographes suisses
Band: 2 (1890)
Heft: 7

Rubrik: Société genevoise de photographie

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 13.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Omnia luce!

REVUE SUISSE
DE
PHOTOGRAPHIE

La Rédaction laisse à chaque auteur la responsabilité de ses écrits.

SOMMAIRE : Société genevoise de photographie. — Photo-Club de Neuchâtel. — Sur une propriété de la gélatine. — Collographie rapide aux encres grasses. — Préparation de l'hydroquinone. — Observations nouvelles sur la photographie en couleurs naturelles. — La phototypie (*suite*). — Faits divers. — Nos illustrations. — Bibliographie. — Publications reçues. — Revue des journaux photographiques. — Annonces. — Hôtels suisses pourvus d'une installation photographique. — Comptoir suisse de photographie.

Société genevoise de photographie.

Séance du 29 mai 1890.

Présidence de M. H.-C. NERDINGER, président.

M. Eugène Stouvenel, avocat, est reçu membre de la Société.

M. le président rapporte au nom du Comité sur la question relative à l'admission des dames dans la Société. Le Comité croit devoir ajourner cette question, estimant que si cette admission présentait quelques avantages, principalement pour les finances de la Société, elle aurait en revanche le tort de nuire à l'intimité des membres entre eux et de rendre les séances moins familières.

M. le président donne lecture d'une lettre envoyée par le Photo-Club de Neuchâtel qui insiste sur la nécessité qu'il y aurait, en vue de notre prochaine exposition, à exiger des

exposants amateurs une déclaration par laquelle ils reconnaissent avoir développé leurs clichés eux-mêmes ; cette condition serait indispensable pour avoir part aux récompenses. Cette proposition est acceptée et sera portée à la connaissance des exposants dans la prochaine circulaire. Le Photo-Club de Neuchâtel désirerait également que les quatre Sociétés photographiques de Zurich, Neuchâtel, Lausanne et Genève, eussent à tour de rôle une exposition annuelle. Cette proposition est pour le moment repoussée vu l'état d'avancement où se trouve la prochaine exposition de la Société genevoise.

M. le président donne lecture d'une lettre de M. F. Boissonas par laquelle il informe que la Société Albert Darier et C^o se propose d'offrir une escopette comme récompense à la prochaine exposition genevoise. Ce prix serait décerné à l'auteur des meilleurs instantanés pris avec cet appareil, M. Boissonas se mettant du reste en dehors de ce concours. Cette offre est acceptée avec remerciements.

M. E. Fatio, par l'organe de la présidence, recommande une nouvelle formule de développement à l'iconogène, dont voici le détail :

Eau de pluie	300 gr.
Sulfite de soude	50 »
Iconogène	10 »

Après dissolution successive à chaud, on ajoute 30 gr. de carbonate de soude.

Pour un instantané très rapide, on prend 60 c. c. de cette solution sans addition d'eau. Pour un instantané de rapidité moyenne, on en prend 40 c. c. qu'on additionne de 20 c. c. d'eau de pluie. Pour un portrait posé, on ne prend plus que 30 c. c. de la solution et 30 c. c. d'eau.

On a développé dans ces conditions trois clichés fort

réussis en faisant successivement les additions d'eau dans le même bain. Le développement est beaucoup plus rapide qu'avec l'hydroquinone, et les négatifs sont moins durs et plus fouillés.

Le bain ainsi employé étant laissé dans la cuvette couverte d'un verre a pu servir le lendemain à développer très bien deux clichés ayant posé 3 secondes dans l'atelier. Le fixage se fait avec de l'hyposulfite à 20 %, en ayant soin de laver soigneusement le cliché auparavant.

M. J. Philippe présente la chambre noire « excelsior » qui fonctionne avec 12 clichés, viseur, compteur, etc. Cet appareil paraît portatif et pratique.

M. E. Pricam fait une relation de la course à Saint-Gingolph (voir le numéro de juin de la *Revue*). Il indique ensuite en quoi consiste la méthode de M. Balagny pour l'impression rapide aux encres grasses (voir plus loin). Enfin le même membre fait une communication au sujet des photographies en couleurs, de M. Veress (voir le numéro de juin de la *Revue*). M. Pricam est remercié par le président pour ces intéressantes communications. J. R.

Photo-Club de Neuchâtel.

Séance du 12 Juin 1890.

Présidence de M. Eug. MAULER, vice-président.

M. Charles Schinz est reçu membre du Club.

Il est rendu compte de la course à Avenches et de l'exposition des épreuves qui y ont été prises. Les trente prix d'encouragement qui sont décernés aux plus méritants consistent en produits chimiques, tels que : flacons d'acide py-